

## QUE FAIRE SI JE TROUVE UN OISEAU BAGUÉ ?

Chacun peut, au hasard d'une promenade, être confronté à une reprise de bague. Mais il est également possible de «forcer la chance» en vérifiant, en cas de découverte d'un oiseau mort, si celui-ci n'est pas bagué. Ainsi l'examen des oiseaux tués par la circulation routière peut être un bon moyen.



**NB** : seules les bagues en métal (aluminium ou acier) qui présentent des inscriptions gravées, et qui peuvent être éventuellement accompagnée d'une bague colorée, présentent un intérêt pour la recherche scientifique.

Les informations à transmettre :

- **toutes** les inscriptions gravées sur la bague (ne pas hésiter à utiliser une loupe pour déchiffrer les plus petites bagues dont le diamètre avoisine les 2 mm).
- l'espèce d'oiseau concernée si elle est connue ou identifiée.
- la commune de la découverte et, si possible, quelques précisions sur le lieu-dit.
- la date de la découverte. Si elle n'est pas connue au jour près, il est alors possible de préciser une plage de dates.
- les circonstances de la découverte : proposer la cause. Est-il mort depuis longtemps ? ou très récemment, car le cadavre est tout frais ? Il a heurté une vitre ? Trouvé en bord de route ? Est-il finalement reparti sain et sauf ?

Enfin, n'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées postales afin de bien recevoir une fiche d'informations pour la reprise concernée.

### À qui transmettre les informations ?

Selon les cas, voici la meilleure marche à suivre :

**Si l'oiseau est mort** - la bague est alors enlevée en l'ouvrant à l'aide d'une pince ou en coupant la patte et fixée avec un morceau d'adhésif à la lettre de reprise – **ou vivant et libre** – capturé, après être entré accidentellement dans une maison par exemple, et relâché, vous pouvez envoyer les informations par la poste à l'adresse suivante :

**Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, CRBPO**  
55 Rue de Buffon  
75005 PARIS  
<http://www2.mnhn.fr/crbpo/>

Le CRBPO est l'organisme qui structure et gère le baguage des oiseaux sauvages en France.

### **L'oiseau est vivant mais il est blessé**

L'oiseau est alors acheminé vers le centre de sauvegarde le plus proche

<http://www.chez.com/uncs/>

Celui-ci se chargera de communiquer les informations au Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux.

**Par la suite**, une fois votre lettre de reprise réceptionnée au centre de baguage, une recherche des données de baguage sera effectuée. Le délai de la réponse est alors variable, selon que le bagueur a déjà transmis ou non la donnée de baguage. Une fois les données rassemblées, une fiche de reprise informatisée est finalement envoyée au «repreneur».